



COMPTE RENDU DU CHSCT 22 NOVEMBRE 2016

Ce CHSCT est la première séance institutionnelle présidée par notre nouveau directeur, Bernard Gautier.

Dans sa déclaration liminaire (à lire en pièce jointe), la CGT pose son opposition de principe au regroupement à Avignon de l'ensemble de la mission « enregistrement », prévue pour le 1/09/2017, nouveau coup porté au service public de proximité. **Néanmoins** elle appelle de ses vœux un dialogue plus constructif et apaisé après le mandat du précédent président, dont l'action et l'attitude ont considérablement contribué à dévaloriser cette instance.

Pour le dialogue apaisé, le début de la séance est inquiétant. Le nouveau président coupe sèchement l'intervention du représentant d'une autre organisation, fort de sa qualité de président de séance ! Il faut lever le doigt pour parler, comme à l'école primaire. Les représentants CGT ne tiendront évidemment aucun compte de cet excès d'autoritarisme et continueront, comme à leur habitude, à intervenir quand ils le jugeront nécessaires, dans le respect de la parole des différents intervenants, qu'ils soient représentants du personnel ou de l'administration. Cette saillie s'avère d'autant plus inutile que le reste de la réunion s'est déroulée dans un bon climat.

Une psychologue du travail agit désormais à la DDFIP. Elle interviendra **à la** demande des agents sur des situations **de stress**, individuelles ou collectives, des besoins de médiation pour certaines situations conflictuelle ou post-traumatiques.

La CGT **n'émets** pas d'opposition de principe sur ce dispositif. Ses représentants ont simplement demandé **des** précisions sur les modalités de son recrutement.

Le CHSCT **a été ensuite informé, l'administration estimant que l'avis du CHSCT sur ce sujet était superflu, de** la généralisation du logiciel « rialto mémo » dans les brigades de vérification **et PCE**. Ce point concernait la DDFIP de Vaucluse et la DIRCOFI. Les trois organisations présentes (CGT, solidaires, FO) ont **demandé que soit soumis pour avis ce point de l'ordre du jour considérant** que cette application informatique modifie les conditions de travail des personnels concernés. L'administration a refusé de nous suivre dans cette voie. **Les représentants ont alors exigé que soit annexée au Procès Verbal une expression sur les conséquences de ce logiciel sur les agents utilisateurs.** Pour la CGT, rialto mémo constitue une complexification du travail et présente un risque de « flicage ».

La mise en place d'un service de publicité foncière et de l'enregistrement a donné lieu, au contraire, à un examen et un avis du CHSCT. Cet avis a été élaboré en intersyndicale (voir pièce jointe) et pointe plusieurs dangers pour les collègues qui l'intégreront. La CGT a insisté sur le calibrage en emploi que la direction a fini par lâcher. Il y aura donc neuf agents B et C (3 correspondant à l'enregistrement d'Avignon, 3 pour Carpentras et 2 pour Cavaillon, ainsi qu'un agent C issu du PCRFP qui correspond au transfert de la mission de relance des déclarations de successions) et un inspecteur dédié spécifiquement au pilotage de cette cellule. Nous avons également pointé le sous dimensionnement de l'accueil spécifique qui va être créé (voir plan dans les documents joints), prévu avec quatre postes de travail, dont seulement deux en box fermés, pour gérer l'accueil de l'enregistrement de tout le département, celui du SPF

(d'Avignon pour le moment), mais également ceux du SIE, du PRS, du PCE et d'une partie du PCRP. De plus aucun poste d'accueil primaire n'est prévu pour toutes ces missions et pour aiguiller les usagers des autres services qui ne manqueront pas de se tromper.

La direction, si elle apparaît résolue à mettre en place ce service tel qu'elle l'a prévu s'est déclarée ouverte sur les questions immobilières et sur l'accueil. Elle a promis la tenue d'un groupe de travail très rapidement. La CGT a également dénoncé le renoncement de la DDFIP **en matière d'accessibilité des locaux** aux handicapés. En effet, elle considère que vu le nombre d'usagers concernés, ceux-ci seront reçus à l'accueil des particuliers et n'envisage donc pas de créer une rampe d'accès. C'est une vision bien restrictive des obligations de l'administration en matière d'adaptation au handicap.

Les points suivants n'appellent pas de commentaires particuliers. Nous avons examiné la réalisation du budget 2016. Le reliquat sera utilisé pour acquérir des fauteuils adaptés. Le plan d'action et de prévention suite au DUERP a également été évoqué. Un groupe de travail sera mis en place sur le sujet des conséquences du travail prolongé sur écran et des solutions organisationnelles à mettre en place.

Pour l'information des membres du CHSCT, la direction a fait un point sur les projets et les travaux en cours. Des fonds de la direction générale ont été obtenus pour l'installation d'un ascenseur à Orange. Les appels d'offres ont commencé pour des travaux qui auront lieu courant 2017. Les fenêtres vont être refaites à l'hôtel des impôts de Cavaillon, par tranches débutant en décembre 2016 ou janvier 2017 (nord du bâtiment au premier étage pour commencer). L'intégration de la trésorerie se fera fin 2017. Une première proposition d'organisation sera faite rapidement aux agents. Sur la cité administrative d'Avignon, les travaux de « sécurisation » de l'entrée auront lieu en milieu d'année 2017. Un architecte a été mandaté pour diagnostiquer la cause des chutes de pierres en façade.

Visites des services et travaux consécutifs :

Les travaux de la trésorerie de Sorgues sont terminés. A Montoux, suite aux demandes des agents, de nouveaux plans seront élaborés. La fin de la visite à Orange se poursuivra cette semaine. Les prochains services concernés seront : Avignon cité, bâtiment 2, L'Isle Sur Sorgue, Carpentras et Vaison. A noter que sur cinq ans, tous les services ont été vus et que nous commençons à faire des deuxième visites.

Sur le bilan du forum théâtre, les représentants CGT se sont contentés de ricaner. Nous avons toujours été contre ce projet. La chargée de prévention a présenté le bilan des accidents du travail et des agressions. Leur nombre reste limité même si c'est toujours trop. La CGT a demandé un suivi plus rigoureux et au cas par cas. Un plan d'action « caisse » va être mis en place avec des groupes de travail métier et la mise en place d'un forum interne. Pourquoi pas mais la CGT veillera surtout à ce que des solutions organisationnelles soient mises en place.

Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.
N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT :

- Françoise ROSSINELLI. Bernard SIFFRIT.
- Nathalie ABRARD-PARIZET. Nathalie D'AVISTER-PORTE